

KERVAL CENTRE ARMOR
RAPPORT DE PRESENTATION

Compte Administratif 2018

BUDGET GENERAL

1) LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

Les dépenses de fonctionnement 2018 atteignent 29 926 043.77 € contre 26 527 834.37 € en 2017, soit une augmentation de 12.8 %.

En dépenses, les postes en évolution sont les suivants :

- 611 – Sous-traitance générale : Ce poste budgétaire est en évolution de 1 114 137.86 € en raison de l'activité de l'usine de TI Valo sur l'exercice entier. La montée en puissance de l'installation est observée, de manière plus significative à compter de mai 2018 avec l'apport de tonnages extérieurs ;
- 6244 - Transport administratif : la péréquation transport allouée aux collectivités mise en place au 1^{er} avril 2017 est supportée en année pleine contrairement en 2017.
- 637 – Autres impôts et taxes : Il s'agit du reversement de la TGAP (Taxe Générale sur les activités polluantes) prélevée sur les sites de traitement (UVE de Planguenoual et ISDND de Lantic) et reversée au service de douanes chargé du recouvrement. Le reversement de cette taxe est basé sur le tonnage prévisionnel de l'année en cours compte tenu des tonnages de l'année n-1.
- 658 – Charges diverses de gestion courante : représentent le reversement aux EPCI adhérents à l'euro des soutiens des Eco-organismes et reversement de la recette matière que le syndicat perçoit pour le compte de ses EPCI en fonction de leur performance de tri sur la collecte sélective.
- 6811 – Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles : La construction de la nouvelle usine de tri TI VALO étant maintenant achevée, l'installation TI VALO est entrée en plein amortissement en 2018.

Les recettes de fonctionnement s'élèvent quant à elles à 30 344 128.56 € en 2018 contre 27 271 281.32 € en 2017, elles sont en évolution de 11.26 %. Elles sont pour partie liées aux augmentations tarifaires du syndicat et de l'arrivée de nouveau clients extérieurs sur la nouvelle installation.

En recettes, les postes les plus importants sont les suivants :

- 703 – Ventes de produits résiduels : représentent pour l'essentiel les encaissements des recettes matière sur le tri sélectif ; De nouvelles ventes de matière sont observées sur l'installation TI VALO ;
- 7081 – Produits des services : correspondent à la recette encaissée de la production électrique générée par l'incinération des déchets et la recette d'une toiture photovoltaïque sur le bâti d'une installation de traitement de déchets par compostage située à Lantic ;

- Les comptes 751 – reprend toutes les contributions des EPCI adhérentes et clients extérieurs pour le traitement des déchets ; Le compte 7513 enregistre toutes les contributions des entreprises privées. De nouveaux clients sont arrivés sur l'installation TI VALO et Génériss, cette dernière installation a en effet reçu la collecte sélective de Nantes suite à un sinistre sur leur usine de tri de collecte sélective.
- 758 : enregistre l'ensemble des soutiens des Eco-organismes sur la collecte sélective, lesquels sont reversés à l'euro aux collectivités adhérentes ;

La section de fonctionnement a ainsi dégagé un excédent de 418 084.79 €. Compte tenu de l'excédent antérieur, le résultat cumulé 2018 atteint 432 735.93 € ;

2) L'EQUILIBRE FINANCIER 2017

L'équilibre des opérations financières se présente de la façon suivante

020	Dépenses imprévues	0
1641	Annuités d'emprunts	3 639 169.72
139	Amortissement de subventions reçues	758 971.29
	Restes à réaliser en dépenses au 31/12/2018	126 160.00
		4 524 301.01
28	Amortissement des immobilisations	4 388 703.13
	Restes à réaliser en recettes au 31/12/2018	314 000.00
	Résultat 2016	-3 647 433.36
	Virement section de fonctionnement	750 000.00
		1 805 269.77
	Solde	-2 719 031.24

L'équilibre financier est négatif en raison notamment de l'étalement des charges d'exploitation 2016/2017 à hauteur de 1 254 579.74 €. Au 31 décembre 2018, seuls 376 374 € ont déjà été repris. Un solde de 878 205.74 € reste reprendre au cours des quatre prochaines années.

Par ailleurs, un déséquilibre financier a été observé lors de la construction de l'installation TI VALO, les emprunts sont entrés en amortissement alors que les amortissements des installations n'avaient pas encore commencé.

Des virements de la section de fonctionnement devront se poursuivre pour retrouver l'équilibre financier de la section.

3) LA SECTION D'INVESTISSEMENT

Les dépenses d'investissement s'élèvent à 5 839 478.42 €. Le remboursement des emprunts et le solde des opérations d'investissement sur TI VALO et Génériss ont composé l'essentiel des dépenses.

Les recettes d'investissement totalisent 6 441 274.71 € dont 750 000 de virement de la section de fonctionnement et l'encaissement de subventions d'investissement à hauteur de 1 302 571.58 €. Un solde de subvention de 314 000 € reste à percevoir au 31/12/2018.

Aucun emprunt n'a été contracté en 2018.

Le capital restant dû au 31/12/2018 s'élève à 27 725 373.92 €. Au cours de 2018, le syndicat s'est désendetté à hauteur de 3 639 169.71.

Ainsi, la section d'investissement dégage un résultat négatif et se présente de la façon suivante :

2017	INVESTISSEMENT
DI	5 839 478.42
RI	6 441 274.71
Résultat ex 2018	601 796.29
Résultat antérieur	- 3 647 433.36
Résultat de clôture	- 3 045 637.07-
<i>RAR en dépenses</i>	126 160.00
<i>RAR en recettes</i>	314 000.00
Résultat global	- 2 857 797.07

Ce résultat négatif s'explique de la façon suivante ;

- Depuis la création de Kerval Centre Armor début 2014, on observe des déséquilibres des opérations financières, à savoir les amortissements des immobilisations ne permettent pas de couvrir l'annuité d'emprunts. Un virement de 600 000 € a été réalisé dès 2015 permettant l'équilibre. Depuis, compte tenu de la construction de l'usine de tri et valorisation des déchets « TI VALO » d'un montant de 23 000 000 €, de nouveaux déséquilibres sont apparus dus aux remboursements des premiers emprunts alors que l'installation n'est pas encore rentrée en amortissement. Fin 2017, 750 000 € font fait l'objet d'un virement en investissement.
- Le transfert de charges d'exploitation a également accentué ce déséquilibre. La reprise de cet étalement de charges sur 5 ans viendra mécaniquement résoudre pour une partie le déficit observé.
- Les installations de traitement des déchets sur le territoire de Kerval Centre Armor répondent aux besoins du territoire, de nouveaux investissements ne sont pas envisagés dans les prochaines années. Seuls des investissements de mises aux normes répondant aux exigences réglementaires seront à terme à prévoir.

Le retour à l'équilibre financier passera par :

- La poursuite de l'augmentation des tarifs d'ores et déjà engagée depuis 2014 ;
- La reprise de l'étalement des charges, un solde de 878 205.74 € reste à reprendre fin 2018 ;
- La fin d'échéances d'emprunts fin 2019 à hauteur de 636 000 € permettra :
 - de dégager un équilibre des opérations financières positif et viendra compenser partiellement le déficit d'investissement constaté dès 2020 et suivants ;

- D'alléger les charges d'amortissement en fonctionnement, ce qui devrait être de nature à faciliter les virements de la section de fonctionnement vers la section d'investissement.

4) GESTION DE LA TRESORERIE

Le syndicat fonctionne avec 3 lignes de trésorerie de 1 500 000 € chacune, respectivement à terme en février, juin et décembre.

Au 31/12/2018, le tirage sur les lignes de trésorerie s'élevait à 4 300 000 €.

Parallèlement, au 31/12/2018, le solde du 515 faisait apparaître un encours de 3 255 946.35 €. En effet, 1 356 000 € de recettes ont été encaissées le 31/12/2018 et 2 770 000 € de mandats n'avaient pas pu être pris en charge par la trésorerie au 31/12/2018.

BUDGET ALGUES VERTES

5) LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 410 032.11 € contre 456 595.11 € en 2017. Cette baisse de dépenses est principalement liée à la baisse des tonnages d'algues vertes traités au cours de l'année.

Les recettes de fonctionnement totalisent 438 160.90 € contre 510 226.79 €. Cette baisse de recettes s'explique pour les mêmes raisons (baisse des tonnages traités).

La section de fonctionnement a dégagé un excédent de 28 128.79 € auquel vient s'ajouter l'excédent cumulé fin 2017 pour 29 405.66 €.

Le solde de clôture atteint ainsi 57 534.45 €.

2) LA SECTION D'INVESTISSEMENT

Les dépenses d'investissement totalisent 249 701.24 € et sont constituées du remboursement d'emprunt et de l'amortissement des subventions d'investissement.

Les recettes d'investissement atteignent 301 755 € représentant pour l'essentiel les amortissements des installations de traitement.

Le résultat 2018 s'élève ainsi à 52 053.76 € et le résultat cumulé compte tenu du déficit d'investissement 2017 à 51 591.25 €.

3) LA SECTION D'INVESTISSEMENT

L'équilibre des opérations financières du budget annexe « Algues Vertes » s'établit de la façon suivante :

1641	Annuités d'emprunts	58 424.24
139	Amortissement de subventions reçues	191 277.00
		249 701.24
28	Amortissement des immobilisations	251 755.00
	Résultat 2016	-462.51
	Virement section de fonctionnement	50 000.00
		301 292.49
	Solde	51 591.25

Les excédents du budget « Algues vertes » permettront à terme d'autofinancer le renouvellement de matériel, compte tenu de l'usure prématurée de ce dernier due à la corrosion et à l'abrasion directement liées à la qualité du déchet entrant.